



Guy LARRECQ
38, Boulevard de Picpus
75012 Paris
Tél. (33) 01 44 73 00 73
Fax. (33) 01 44 73 00 74
E-mail:
s.paris@etc.experts-comptables.fr

Association INSERTION ET DEVELOPPEMENT
Rue Claude Bernard
77000 LA ROCHETTE

5, Quai du Maréchal Foch
77000 Melun
Tél. (33) 01 60 56 09 72
Fax. (33) 01 64 52 19 04
E-mail:
s.melun@etc.experts-comptables.fr

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**
Inscrite au Tableau
de l'Ordre
des Experts-Comptables
de Paris - I.D.F.

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**
Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

EXPERTS-COMPTABLES ASSOCIÉS

Christian BUREAU
Philippe MASSON
Marie-Thérèse DONOT
Claude RÉGNIER
Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Philippe VAN MAELE
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Philippe JUHEN
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Jean-Luc CHAUSSY

EXPERTS-COMPTABLES

Lydie FORTÉ
Patricia BLIN
Magali SIGRIST
Sandra FAORO
Thierry BISSERON
Stéphane DELZAIVE
Corinne CHAUCHE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSERTION ET DEVELOPPEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

ETC EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

YONNE : Auxerre . St-Georges-sur-Baulches . Épineuil (Tonnerre) . Sens . Villeneuve-sur-Yonne . St-Florentin . Charny CÔTE D'OR :
Talent (Dijon) . Montbard . Saulieu . Semur-en-Auxois SAÔNE-ET-LOIRE : Chalon-sur-Saône SEINE-ET-MARNE : Montereau-Fault-Yonne
Nemours . Melun VILLE DE PARIS : Paris LOIRET : Montargis NIÈVRE : Nevers . Cosne-Cours-sur-Loire . Decize . Clamecy
www.etc.experts-comptables.fr

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Elles s'appuient, notamment, sur l'examen par sondage, des principales conventions conclues pour l'octroi de subventions.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 5 juin 2008

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guy Larrecq', is written over a horizontal line.

**Pour la société ETC
Guy LARRECQ
Commissaire aux Comptes**



Guy LARRECQ

38, Boulevard de Picpus
75012 Paris

Tél. (33) 01 44 73 00 73

Fax. (33) 01 44 73 00 74

E-mail:

s.paris@etc.experts-comptables.fr

5, Quai du Maréchal Foch
77000 Melun

Tél. (33) 01 60 56 09 72

Fax. (33) 01 64 52 19 04

E-mail:

s.melun@etc.experts-comptables.fr

**Association INSERTION ET
DEVELOPPEMENT
Rue Claude Bernard
77000 LA ROCHETTE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES SOUMISES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EXERCICE 2007**

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite au Tableau
de l'Ordre
des Experts-Comptables
de Paris - I.D.F.

**SOCIÉTÉ
DE COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

Membre de
la Compagnie
Régionale de Paris

**EXPERTS - COMPTABLES
ASSOCIÉS**

Christian BUREAU
Philippe MASSON
Marie-Thérèse DONOT
Claude RÉGNIER
Michel FORTÉ
Philippe GOUREAU
Claude BERTHOUD
Marcel GARNARAT
Philippe VAN MAELE
Guy LARRECQ
Bernard THIESSON
André VENTALON
Jean-Pierre BLIN
Philippe JUHEN
Frédéric VAUTRIN
Claude BOULIC
Jean-Luc CHAUSSY

EXPERTS - COMPTABLES

Lydie FORTÉ
Patricia BLIN
Magali SIGRIST
Sandra FAORO
Thierry BISSERON
Stéphane DELZAIVE
Corinne CHAUCHE
Lionel LEBLANC
Philippe CATTEY

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 7 mai 2008

**Pour la société ETC
Guy LARRECQ
Commissaire aux Comptes**

ETC EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

YONNE : Auxerre . St-Georges-sur-Baulches . Épineuil (Tonnerre) . Sens . Villeneuve-sur-Yonne . St-Florentin . Charny CÔTE D'OR : Talant (Dijon) . Montbard . Saulieu . Semur-en-Auxois SAÔNE-ET-LOIRE : Chalon-sur-Saône SEINE-ET-MARNE : Montereau-Fault-Yonne Nemours . Melun VILLE DE PARIS : Paris LOIRET : Montargis NIÈVRE : Nevers . Cosne-Cours-sur-Loire . Decize . Clamecy

www.etc.experts-comptables.fr

BILAN ACTIF		Exercice clos le 31/12/07			Exercice clos le 31/12/06
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	15 341	15 341	0	1 467
	Droit au bail (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	20 000	20 000	0	4 001
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. tech. mat. et Out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	254 914	165 987	88 928	106 744
	Immobilisations grévées de droits-commodat				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15	0	15	15	
TOTAL I	290 271	201 328	88 943	112 227	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Créances (3)				
	Avance et acomptes sur commandes	28	0	28	433
	Usagers et comptes rattachés	41 638	1 158	40 480	2 233
	Autres créances	675 873	16 458	659 416	514 743
	Valeurs mobilières de placement	0	0	0	23 174
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	497	0	497	75 693
	Charges constatées d'avance (3)	3 948	0	3 948	4 374
	TOTAL II	721 984	17 615	704 369	620 650
Comptes de régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 012 255	218 943	793 312	732 877	
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser					
Acceptés par les organes statutairement compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à faire					
(1) Droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an					
(3) Dont à plus d'un an					
ETC					

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds

Comptes de

BILAN PASSIF (avant répartition)		Exercice clos le 31/12/07	Exercice clos le 31/12/06
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)			
Ecart de réévaluation			
Réserves indisponibles			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat net comptable de l'exercice (excédent ou déficit)			
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables			
Provisions réglementées			
ET RESERVES			
Autres fonds propres			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
- Apports			
- Legs et donations			
- Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables			
Résultat sous contrôle de tiers financeurs			
Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL I		94 339	197 800
Provisions	Provision pour risques	0	2 080
	Provisions pour charges		
TOTAL II		0	2 080
décidés	Sur subventions de fonctionnement	178 254	134 860
	Sur autres ressources		
TOTAL III		178 254	134 860
Emprunts obligataires convertibles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
DETTES (1)	Avances et acomptes reçus sur command en cours		
	Dettes fournisseurs, comptes rattachés	40 996	93 883
	Dettes fiscales et sociales	311 622	299 467
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 248	4 786
	Autres dettes	155 523	0
	Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		520 719	398 137
régularisation	Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		793 312	732 877
ENGAGEMENTS DONNES			
NEANT			
(1) Dont à moins d'un an		520 719	398 137
(2) Dont concours bancaires courants et soldes débiteurs de bq		8 330	
(3) Dont à plus d'un an			

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S. Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

COMPTE DE RESULTAT-PRODUITS	Exercice clos le 31/12/07	Exercice clos le 31/12/06
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	56 180	26 729
Produits liés à des financements réglementaires		
Produits des activités annexes		
Legs et donations		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 679 466	1 603 230
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	69 053	192 999
Autres produits	8 177	20 621
Collectes		
Cotisations		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	92 088	79 129
Quote-part de subvention d'investissement renouvelable et des apports virée au compte de résultat	19 379	20 139
TOTAL I	1 924 344	1 942 847
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	235	115
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	156	2 444
TOTAL III	391	2 558
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	38
Sur opérations en capital	969	
Reprises d'excédent sur exercices antérieurs		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Quote part des subventions d'investissement non renouvelable virée au compte de résultat		
TOTAL IV	969	38
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+ IV)	1 925 704	1 945 443
Solde débiteur : Perte	84 082	3 960
TOTAL GENERAL	2 009 786	1 949 403
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/04	Exercice N-1 clos le 31/12/03
Bénévolat		
Prestations en nature	193 462	134 653
Dons en nature		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	193 462	134 653
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 793	1 688

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 191 200
38 Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tel : 01 44 73 00 73 Fax 01 44 73 00 74

COMPTE DE RESULTAT-CHARGES	Exercice clos le 31/12/07	Exercice clos le 31/12/06
CHARGES D'EXPLOITATION (1)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats(non stockés)	77 369	126 818
Charges externes	166 772	188 781
Impôts, taxes et versements assimilés	112 466	99 573
Rémunération du personnel	999 543	970 554
Charges sociales	439 262	419 458
Autres charges de personnel	9 621	7 536
Suventions accordées sur ressources affectées		
Dotations aux amortissements	42 087	42 042
Dotations aux provisions	17 081	3 158
Engagements à réaliser sur ressources affectées	135 482	84 265
Autres charges	9 566	5 886
TOTAL I	2 009 250	1 948 071
Quotes-part de résultat sur opérations faites en commun		
TOTAL II	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	536	1 332
Sur opérations en capital		
Reprise de déficit antérieur		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Dotations aux amortissements et provisions	0	0
TOTAL IV	536	1 332
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
TOTAL V	0	0
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+ IV+V)	2 009 786	1 949 403
Solde créditeur : Excédent	0	0
TOTAL GENERAL	2 009 786	1 949 403
EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N clos le 31/12/04	Exercice N-1 clos le 31/12/03
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	193 462	134 653
Personnel bénévole		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	193 462	134 653
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	9 113	7 208

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
DE L'ASSOCIATION *INSERTION ET DEVELOPPEMENT***

La présente annexe porte sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/07 qui se caractérise par les éléments suivants :

TOTAL BILAN :	793.312 euros
TOTAL COMPTE DE RESULTAT :	2.009.786 euros
RESULTAT TOTAL DE L'EXERCICE :	-84.082 euros

L'objet de ce document est de permettre une meilleure compréhension des comptes annuels. Par conséquent, seuls les éléments significatifs sont mentionnés.

PLAN

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

III - NOTES SUR LE BILAN

- 1) Immobilisations
- 2) Capitaux propres
- 3) Provisions pour risques et charges

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 1) Valorisation des subventions en nature (locaux)
- 2) Valorisation des subventions en nature (personnel)

V - ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI- AUTRES INFORMATIONS

ETC
**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice est marqué par une stagnation de l'activité. Le volume des ressources attendues est en léger recul à 1833 k€ contre 1866 k€ au 31/12/2006. Les dépenses ont peu progressé à 1874 k€ contre 1865 k€ au 31/12/2006. Le principal poste en progression reste les salaires avec un effectif de 39 salariés au 31/12/2007 et une charge en progression de 7.9 % à 1382 k€. Cette hausse est en partie due à la fin de certains contrats aidés. Cette situation conduit à constater un résultat négatif significatif qui s'est trouvé aggravé par des subventions impayées par certaines communes et des attributions tardives de subvention (voir fonds dédiés).

En conclusion, cet exercice se clôture sur un déficit de 84082 € et a respecté la parité du financement Etat/Collectivités.

II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L' ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

La comptabilité de l'association est tenue en partie double (toute écriture mouvementée au moins deux comptes) et sur la base d'une comptabilité d'engagement. C'est ainsi que les charges et les produits sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent, même si leur règlement (dépenses) ou leur encaissement (recettes) s'effectue sur un autre exercice (antérieur : charges et produits constatés d'avance ou ultérieur : charges à payer et produits à percevoir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'affecte les comptes de l'exercice clos le 31/12/07

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

III - NOTES SUR LE BILAN

1) **Immobilisations** : Les mouvements de l'exercice sur les comptes d'immobilisations sont les suivants :

	VALEURS BRUTES			
	01/01/07	Acquisitions	Cessions Mises au rebut	31/12/07
Logiciels, licences	15.341	0	0	15.341
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	28.307	0	0	28.307
Matériel de bureau et informatique	126.886	11.680	969	137.597
Mobilier de bureau	<u>81.352</u>	<u>7.659</u>	<u>0</u>	<u>89.011</u>
	<u>271.886</u>	<u>19.339</u>	<u>969</u>	<u>290.256</u>
Subventions d'investissement reçues pour 2007		0		
Pourcentage d'investissements subventionnés		0 %		

Les décisions antérieures suivantes ont été appliquées au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2) **Fonds associatifs et réserves** :

Réserves réglementées : Réserves issues du reclassement en 2003, conformément à la position du Conseil National de la Comptabilité, des provisions réglementées constituées antérieurement au 1^{er} janvier 2000 pour 141.666 € (soit la somme de 103.212,77 € au titre de l'ex-provision pour fonds de roulement et 38.452,67 € au titre de l'ex-provision pour frais de personnel).

Autres réserves : Ce compte enregistre les excédents antérieurs affectés à ce poste par l'Assemblée Générale Annuelle. Au 31/12/07, le montant total de ce poste est de 2.819 € correspondant au montant au 31/12/2006 (6.778 €) diminué du déficit de l'année 2006 (-3960 €).

Résultat net comptable : L'excédent de l'exercice est réparti en deux postes : le *résultat net comptable* (définitivement acquis à la structure) et le *résultat sous contrôle de tiers financeurs* (susceptible d'être repris par les dits tiers). La répartition se fait au prorata des financements avec et sans droit de reprise. En cas de déficit aucune reprise ne devant intervenir, la totalité de celui-ci est supporté par la structure.

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables : Il s'agit du solde des subventions d'investissement reçues et non encore reprises au compte de résultat (la reprise s'effectuant au rythme de l'amortissement comptable des immobilisations subventionnées)

Résultat sous contrôle de tiers financeur : Voir ci-dessus

3) **Provisions pour risques et charges** : non applicable cette année

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S. Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

4/ Fonds dédiés : Ces comptes enregistrent les mouvements relatifs aux subventions dont l'objet a une période de réalisation en décalage avec l'exercice comptable de la structure. Ainsi la quote-part de ces subventions portant sur l'exercice à venir (« engagements à réaliser sur ressources dédiées ») est reportée sur le dit exercice afin de respecter le principe de rattachement des charges et produits exposé en introduction du chapitre II. Le détail des mouvements de l'exercice au titre des fonds dédiés est le suivant :

OBJET DE LA SUBVENTION	31/12/06	engagement	utilisation	31/12/07
EMPLOI TREMLIN DEPARTEMENT	1375.00	1145.83	1375.00	1145.83
CONSEIL GENERAL RMI 21139.25	0.00	21139.25		
CAMPAGNE HIVERNALE	2772.70		1230.40	1542.30
ACSE LOGEMENT DES JEUNES	0.00	10000.00		10000.00
LOGEMENT DES JEUNES CAMVS	5000.00			5000.00
CAF LOGEMENT DES JEUNES	0.00	6600.00		6600.00
DDTEFP77 VAE	0.00	28702.67		28702.67
EMPLOI TREMLIN REGION	6875.00	6875.00	6875.00	6875.00
50 PASSEPORTS MISSION VILLE	32962.50	38212.50	32962.50	38212.50
50 PASSEPORTS DDTEFP	7500.00		7500.00	0.00
V V V D FIPJ	6593.33	10831.89	13186.65	4238.57
FAJ MINEUR FIPJ	21159.75		1862.00	19297.75
MINI CLUB FIPJ	9523.80	11974.86	9523.80	11974.86
P@T FIPJ	5399.00		5399.00	0.00
PERMIS FIPJ	23525.00			23525.00
CREACTIONS FIPJ	1620.00		1620.00	0.00
SECU MAJEURS FIPJ	7253.74		7253.74	0.00
CHANTIERS INSERTION FIPJ	3300.00		3300.00	0.00
	134859.82	135482.00	92088.09	178253.73

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les contributions volontaires en nature font l'objet d'une présentation séparée en pied de compte de résultat (classées par origine en recettes et par nature en emplois).

1) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition des locaux)

Afin de donner une image fidèle des moyens mis en œuvre, il est tenu compte de la variation de l'indice du coût de la construction comme méthode d'actualisation des valeurs retenues pour les mises à disposition gratuites de locaux. Ceci conduit à un taux de réévaluation de 5.05% en 2007 (base indice 2 t07).

Les locaux mis à disposition par les communes sont de trois types :

- le local de la Mission Locale (rue du Général de Gaulle), mis à disposition par la CAMVS et dont l'estimation du loyer annuel (soit 23.419 euros en 2007) a été effectuée sur la base d'un taux de rendement locatif appliqué au prix d'achat (source D.A.M.), actualisé comme indiqué ci-dessus à compter de 2003. Cette mise à disposition a cessé fin juin 2007.
- les locaux de la Rochette mis à disposition par la CAMVS dont le loyer a été estimé à 126.500 € an (sur la base de 1100 m² utilisables en 2007 au prix unitaire de 115 €)
- les locaux des antennes mis à disposition par les communes associées, pour les permanences périodiques, dont l'évaluation a été faite sur la base de 539 euros par an pour une demi-journée par semaine.

Pour information les locaux Rue Prosper Laroche ont été restitués fin 2006.

2) Valorisation des subventions en nature (mise à disposition de personnel)

Poste M.A.D. par l'A.N.P.E. :

total 2007 = 31.420 euros

Pour l'année complète : 1 poste équivalent temps plein

(valorisé par extrapolation des éléments 2006 en l'absence d'information de l'ANPE et du titulaire)

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S. Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74

V – ENGAGEMENTS HORS BILAN

INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC) :

Afin d'améliorer l'information financière et compte tenu de l'augmentation significative de l'effectif salarié, il a été décidé d'évaluer les engagements de l'association en matière d'indemnités de fin de carrière.

Description de la méthode de calcul

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

$$\begin{aligned} \text{Engagement passé} &= \text{Droits acquis par le salarié} \\ &\times \text{probabilité qu'à l'entreprise de verser ces droits} \\ &\times \text{actualisation} \\ &\times \text{coefficient de charges patronales (éventuellement)} \end{aligned}$$

Calcul des droits acquis par le salarié :

$$\begin{aligned} \text{Droits acquis} &= \text{nombre de mois acquis à l'ancienneté finale} \\ &\times \text{salaire mensuel estimé à fin de carrière} \\ &\times \text{pourcentage acquis actuel} \end{aligned}$$

$$\text{Probabilité de verser les droits} = \text{probabilité de rester en vie} \times \text{probabilité de rester dans l'entreprise}$$

$$\text{Calcul de l'actualisation} = (1 + \text{taux_d'actualisation})^{-\text{Horizon}} \text{ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.}$$

Coefficient de charges Patronales dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Paramètres retenus :

- âge de départ à la retraite : 60 ans
- taux d'évolution des salaires : 2 %
- table de mortalité : INSEE 2007
- taux d'actualisation : taux de rendement moyen des obligations corporate notées AA soit 5.48 % au 31/12/2007
- taux annuel moyen de départ des salariés : dégressif en fonction de l'âge , avec une option turn over faible
- droits IFC : de 2 mois au bout de 5 ans à 4 mois à partir de 20 ans d'ancienneté
- hypothèse de départ volontaire des salariés
- taux de charges patronales retenu : 50 %

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél: 01 44 72 00 72 - Fax 01 44 72 00 74

Résultat de l'étude

Compte tenu des hypothèses et des paramètres retenus, l'engagement de la structure en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué au 31/12/2007 à 40.118.94 €. Pour information le montant de l'engagement, à paramètres et méthodes constants, était au 31/12/2006 de 36.316.85 €.

Ces sommes vous sont précisées dans le cadre des engagements hors bilan car elles ne sont pas provisionnées sur le plan comptable comme nous l'autorise la réglementation.

Nous pouvons noter que l'engagement au 31/12/2007 reste largement couvert par les réserves réglementées antérieurement constituées.

VI - AUTRES INFORMATIONS

Au cours de l'exercice 2007 dans le cadre de sa mission, l'Association a distribué des Chèques Mobilité financés par le Conseil Régional, pour un montant de 21.904 €. L'Association n'ayant qu'un rôle d'intermédiaire ces sommes ne sont pas considérées comme des opérations courantes et ne figurent donc pas dans le compte de résultat mais seulement en annexe.

Les présents comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association, lors de sa réunion du 5 juin 2008 à La Rochette.

ETC
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
R.C.S. Paris B 017 151 200
38, Boulevard de Picpus - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 73 00 73 - Fax 01 44 73 00 74